



Allocution d'Ouverture

de

**Monique Barbut, Directrice générale et Présidente
Fonds pour l'environnement mondial**

*A la Réunion ministérielle sur le transfert de technologies :
Défis et opportunités*

**20 avril 2011
Paris, France**

Excellences,

Mesdames et Messieurs

C'est avec un immense plaisir, mais aussi un profond sentiment d'urgence, que nous nous retrouvons aujourd'hui à l'occasion de la réunion ministérielle sur le transfert de technologies liées au changement climatique.

Le transfert de technologies est un outil de plus en plus puissant dont nous disposons pour nous attaquer aux problèmes environnementaux à caractère mondial. La promotion du transfert de technologies écologiquement rationnelles est également l'une des priorités en matière de sécurité nationale pour tous les pays, riches comme pauvres.

C'est pourquoi le transfert de technologies constitue l'un des principaux sujets des négociations actuellement en cours dans le domaine du changement climatique, qui s'inscrivent dans le cadre même de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Depuis sa création en 1991, le FEM finance le transfert de technologies vers les pays en développement afin d'aider à faire face aux problèmes environnementaux de portée mondiale. Dans ce domaine, nous appuyons des activités dans une centaine de pays en développement. Au total, le FEM a alloué près de 3 milliards de dollars à l'appui d'activités ayant trait au changement climatique, et mobilisé plus de 15 milliards de dollars de cofinancement. Au terme de son exécution, notre portefeuille actuel de projets d'atténuation des effets du changement climatique devrait avoir permis d'éliminer les émissions d'environ 3 milliards de tonnes de CO₂.

Nous avons accompli de nombreuses réalisations, c'est un fait certain. Mais nous devons en faire plus. Nous devons travailler plus efficacement avec les pays qui associent le secteur privé et la société civile aux actions menées. Conscients de ces impératifs, nous avons organisé la présente réunion conjointement avec le Gouvernement français et le Forum francophone des affaires.

Nous sommes par conséquent reconnaissants de la coopération proposée par Mme Nathalie Kosciusko-Morizet. Nous remercions la France, qui assume la présidence du G20, des efforts qu'elle déploie pour faire avancer ce thème en contribuant aux

discussions en cours sur les principaux éléments des Accords de Cancun relatifs au transfert de technologies.

Dans ce contexte, permettez-moi de vous faire part des objectifs de la présente réunion.

Tout d'abord, nous voulons débattre des moyens éventuels d'aider à concrétiser le transfert de technologies, en particulier la création de réseaux de centres technologiques, qui sont des initiatives d'envergure internationale, régionale, nationale et sectorielle.

Ensuite, nous voulons étudier les modalités d'établissement de partenariats publics et privés pour la conception, la mise en service, la diffusion et le transfert de technologies.

Et enfin, nous voulons stimuler et encourager les opportunités qui s'offrent en matière de coopération technologique Sud-Sud.

Voilà un ordre du jour chargé pour un après-midi. Qu'à cela ne tienne, je reste convaincue que nous pouvons avancer considérablement sur ces questions, grâce à une large palette d'orateurs et de participants représentant des gouvernements, le secteur privé, la société civile et des organisations internationales, venus partager leurs expériences et leurs points de vue.

Il vous sera également présenté quelques exemples de ce que le FEM entreprend spécifiquement pour promouvoir le transfert de technologies en Afrique et en Asie. Cette expérience du terrain est édifiante, car nous échangeons des idées sur la manière dont le secteur privé et la société civile peuvent collaborer avec le FEM pour renforcer davantage le transfert de technologies dans le monde en développement.

Ces dernières années par exemple, le FEM a investi dans la maîtrise de l'énergie ; les énergies renouvelables ; les toutes récentes technologies de production énergétique sobres en carbone ; les modes de transport urbain écologiquement viables ; et plus récemment, dans les technologies d'adaptation visant à réduire la vulnérabilité face aux effets néfastes du changement climatique. Par ailleurs, le FEM aide les pays à s'acquitter des obligations qui leur incombent au titre de la

CCNUCC en finançant la totalité des communications nationales des pays en développement.

Parallèlement, nous produisons une masse de connaissances sur le transfert de technologies, en partenariat avec nos agences d'exécution du FEM et les pays partenaires. Fort de ses 20 ans d'expérience, le FEM est devenu la plus importante source publique de financement du transfert de technologies écologiquement rationnelles dans le monde.

Permettez-moi de donner juste quelques exemples spécifiques :

1. Nous étions parmi les premiers à financer les concentrateurs solaires. Les projets du FEM axés sur cette technologie en Égypte, au Mexique, au Maroc et en Namibie ont permis d'en montrer la viabilité dans les pays en développement. L'aide du FEM pour son programme, dont le montant total s'élève à 200 millions de dollars, a également permis de générer les renseignements tant voulus concernant les coûts, les avantages et les risques – des données essentielles à la planification d'initiatives concluantes de transfert de technologies.

2. S'agissant de l'adaptation, nous finançons par exemple le transfert d'une technologie d'irrigation innovante en Jordanie, le système Dutyion d'hydratation des racines, qui permet d'irriguer les cultures avec de l'eau saline ou même des eaux usées sans les détruire.

3. Le FEM apporte par ailleurs son appui à la mise en place d'instruments financiers novateurs, en coordination avec des banques et des gouvernements du monde entier.

Mécanisme financier de la CCNUCC, le FEM donne suite aux directives de la Conférence des parties sur les politiques et les programmes prioritaires. Il est, en fait, la seule institution multilatérale à financer le transfert de technologies en application des directives de la Conférence des parties. Tel est son rôle clé dont il s'acquitte sous l'impulsion des pays.

Nous attachons le plus grand prix à cette responsabilité. Le FEM a en a reçu mandat de la Conférence des parties, dans le cadre du Programme stratégique de Poznań sur le transfert de technologies. Nous finançons ainsi des projets de

transfert de technologies, nous conduisons des évaluations des besoins technologiques (EBT) et nous diffusons les enseignements tirés de ses expériences.

En outre, comme l'a demandé la Conférence des parties, le FEM a également élaboré le Programme de transfert de technologies à long terme dans le cadre du Programme de Poznań. Nous nous sommes rendus à Cancun en décembre dernier avec cette proposition de soutenir le transfert de technologies sur le long terme. Notre offre aux pays tient toujours.

Nous pouvons mener les interventions suivantes : fournir un appui à la création de centres de technologies climatiques et d'un réseau de technologies climatiques ; financer des évaluations supplémentaires des besoins technologiques ; et faciliter des projets pilotes de transfert de technologies prioritaires pour l'atténuation et l'adaptation. Nous avons réservé des ressources pour mettre en œuvre ce programme.

À titre d'exemple, les discussions qui ont actuellement cours sur le Mécanisme technologique mettent en évidence la nécessité de soutenir et de rendre opérationnel le Centre et réseau de technologies climatiques (CTCN) dans le cadre

de la décision de Cancun. Alors que les discussions se poursuivent, nous partageons avec vous le sentiment qu'il est urgent d'avancer et de parvenir à un changement réel sur le terrain.

Gardant cela à l'esprit, nous travaillons avec la Banque asiatique de développement (BAsD) et le PNUE à la création, à titre pilote, d'un centre et réseau régional de technologies climatiques dans l'Asie-Pacifique. J'ai le plaisir d'inviter M. Xiabin Yao de la BAsD à présenter ce projet qui représente un modèle de la manière dont un tel centre peut être créé. Je me félicite également de la présence ici de Mme Sylvie Lemmet du PNUE qui, j'en suis convaincue, peut enrichir le dialogue en tant que partenaire à ce projet — notre objectif étant d'accélérer le transfert de technologies liées au changement climatique dans les secteurs prioritaires, grâce à des partenariats qui stimulent les investissements aussi bien publics que privés.

En fait, ce projet conjoint de la BAsD et du PNUE pourrait faire office de modèle pour d'autres centres et réseaux de technologies climatiques. Nous sommes disposés à en faire plus. Nous sommes également prêts à soutenir les efforts déployés par les pays, sous leur impulsion, au moyen des allocations individuelles

accordées par le FEM. Nous espérons pouvoir être en mesure de présenter du concret sur les centres et le réseau à l'occasion de la 17^{ème} session de la Conférence des parties qui se tiendra à Durban.

Le FEM a également apporté son appui financier aux pays pour les aider à recenser et analyser leurs besoins technologiques prioritaires tant sur le plan de l'atténuation que de l'adaptation. Nous avons en effet financé plus de 90 plans nationaux, en application des directives de la Conférence des parties. Nous sommes disposés à en faire davantage, à aider une série de pays, notamment ceux à faible revenu ou à revenu intermédiaire, à réaliser ou à actualiser leurs plans nationaux sur les technologies.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Pour FEM-5, notre stratégie en matière d'atténuation des effets du changement climatique ouvre une nouvelle voie vers la promotion d'une large palette de technologies écologiquement rationnelles qui permettront de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre dans les pays bénéficiaires. Cette stratégie encourage la mise au point et le transfert de technologies, y compris

la démonstration de technologies innovantes sobres en carbone et la diffusion de solutions et méthodes dont la viabilité commerciale a été prouvée. L'ensemble du portefeuille de projets d'atténuation des effets du changement climatique de FEM-5 prend en compte le transfert de technologies, tel que défini par le GIEC.

Notre stratégie en matière d'adaptation quant à elle vise à réduire la vulnérabilité des secteurs, des domaines, des collectivités et des écosystèmes face au changement climatique, et à renforcer leur capacité d'adaptation. Un volet essentiel de cet effort consiste à promouvoir, dans divers secteurs, des technologies à l'épreuve du changement climatique, telles que les technologies d'irrigation résistant aux chocs climatiques, les semences améliorées xérophiiles, des modélisations plus efficaces des impacts à l'échelle locale de la modification du climat, et les systèmes d'alerte rapide.

Dans le domaine de l'adaptation comme dans celui de l'atténuation, le FEM est déterminé à soutenir le transfert de technologies Sud-Sud, notamment le transfert de nouvelles technologies de pointe, mais aussi de méthodes traditionnelles locales. Je suis heureuse que M. Janos Maté de Greenpeace ait pu se joindre à nous aujourd'hui, car il peut nous faire part de ses expériences dans le domaine de

la coopération technologique Sud-Sud et Nord-Sud pour l'introduction de technologies de réfrigération des vaccins dans les pays en développement.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Le FEM est tout à fait disposé à soutenir les activités de transfert de technologies qui s'inscrivent dans le droit fil des Accords de Cancun. Notre capacité à donner suite aux directives de la Conférence des parties est primordiale : nous espérons que les parties adopteront une approche claire et économique en ce qui concerne le Mécanisme technologique. Nous sommes prêts à soutenir la mise en place d'un tel mécanisme.

Enfin, je voudrais relever que les échanges de vues que nous avons aujourd'hui sur le transfert de technologie s'inscrivent dans le droit fil de la réunion prévue demain, au cours de laquelle les participants à l'Initiative Paris-Nairobi sur le climat aborderont la question de l'accès aux énergies propres en Afrique et dans les pays les plus vulnérables face au changement climatique.

Ce qu'il faut retenir c'est que nous sommes disposés à faire beaucoup plus pour l'Afrique. Notre aide au Continent pourrait porter sur les centres et le réseau de technologies climatiques, l'introduction de technologies innovantes aussi bien pour l'atténuation que pour l'adaptation, la transformation du marché des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie, l'appui aux modes de transport écologiquement viables et à la gestion des zones urbaines, et les actions concrètes sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie.

A cet egard, nous présenterons à notre conseil de mai, la première partie du plus grand programme du FEM à ce jour. Il s'agit notre assistance à la grande muraille verte et au lac Tchad pour lequel nous affecterons près de 150 millions de subventions et pour lequel nous attendons quelques 3 milliards de dollars de cofinancement.

Pour que ces initiatives soient couronnées de succès en Afrique, nous pensons qu'il est crucial de soutenir durablement des partenariats public-privé axés sur le transfert de technologies. C'est la raison pour laquelle je me réjouis particulièrement de voir des représentants d'institutions financières africaines, dont M. Naidoo de l'Afrique du Sud et M. Yahya de Djibouti, qui peuvent nous faire part de leurs points de vue.

J'attends avec intérêt de très vives discussions qui permettront de confronter les expériences sur la facilitation du transfert de technologies, d'apprendre les uns des autres et de faire avancer le dialogue engagé au mondial sur cette question importante.

Je vous remercie de votre aimable attention.